

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](http://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Martin, René (1876-1921)
Auteur(s) secondaire(s)	Ministère du commerce, de l'industrie et du travail
Titre	Exposition internationale de Milan 1906? : Section française?. Arts décoratifs, classes 67 et 73, Groupe IX
Adresse	Paris : Comité français des expositions à l'étranger : M. Vermot, éditeur, 1910
Collation	1 vol. (42 p.), 27 cm
Nombre de vues	46
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 645 (4)
Sujet(s)	Exposition Internationale (1906 ; Milan, Italie) Arts décoratifs - 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	01/03/2023
Date de génération du PDF	01/03/2023
Permalien	<a href="http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE645.4">http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE645.4</a>

8<sup>e</sup> Mai - 3

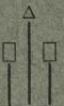
8<sup>e</sup> Mai 645-4

MINISTÈRE DU COMMERCE  
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

# Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE

— Arts Décoratifs —  
— Classes 67 et 73 —  
— Groupe IX —



## — RAPPORT —

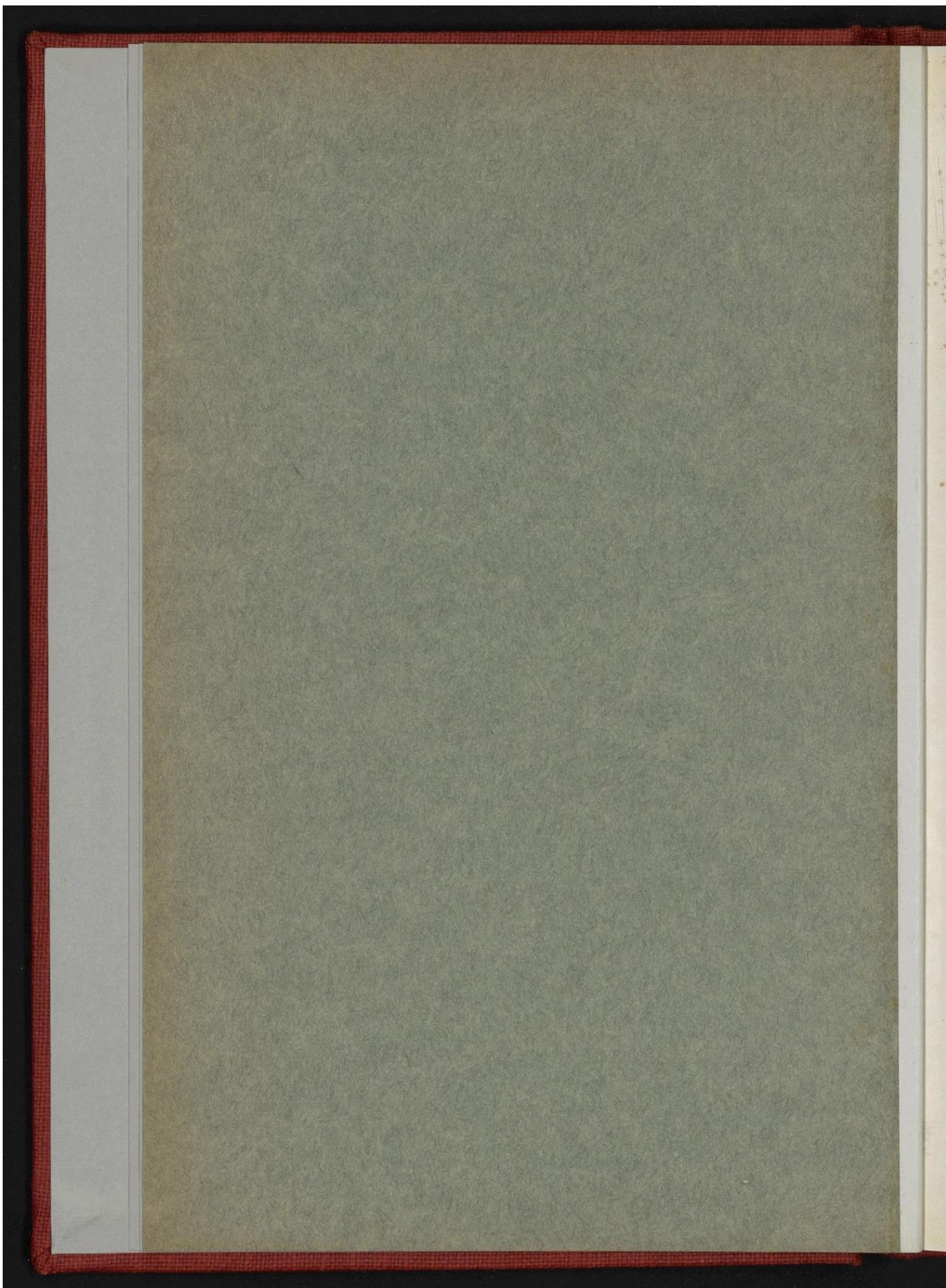
— PAR —

— M. RENÉ MARTIN —  
Secrétaire des Classes 67 et 73, Rapporteur



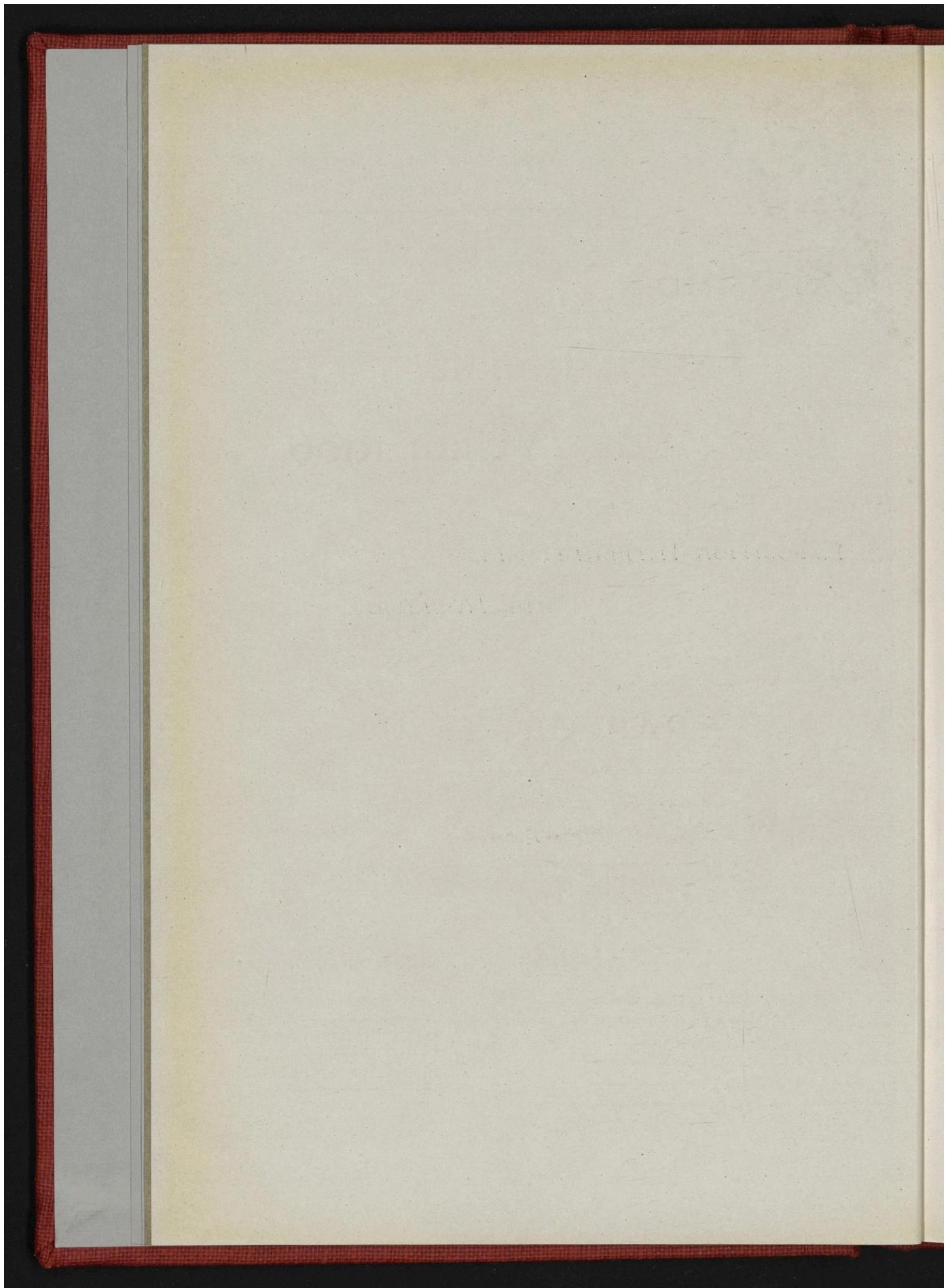
— COMITÉ FRANÇAIS —  
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER  
Bourse de Commerce  
Rue du Louvre  
Paris  
1910

M. VERMOT...  
... Éditeur ...



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

**EXPOSITION INTERNATIONALE  
DE MILAN 1906**



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

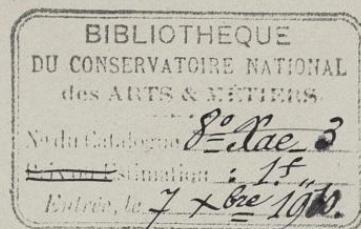
8<sup>o</sup> Zee 645-4

MINISTÈRE DU COMMERCE  
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

# Exposition Internationale de Milan 1906

## SECTION FRANÇAISE

— Arts Décoratifs —  
— Classes 67 et 73 —  
— Groupe IX —

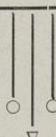


## — RAPPORT —

PAR

— M. RENÉ MARTIN —

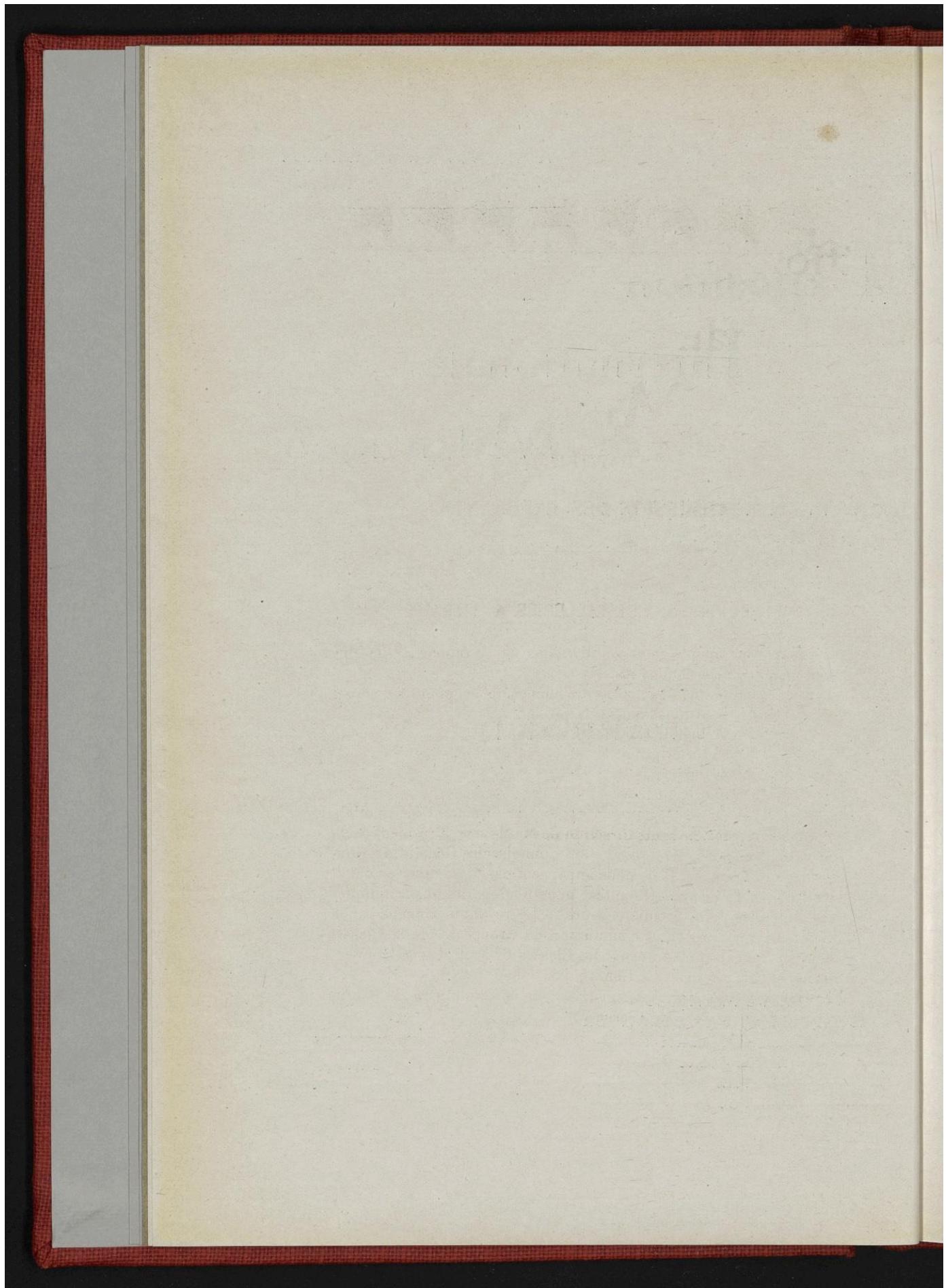
Secrétaire des Classes 67 et 73, Rapporteur



— COMITÉ FRANÇAIS —  
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER  
— Bourse de Commerce —  
— Rue du Louvre —  
— Paris —  
— 1910 —

— M. VERMOT ...

... Éditeur ...



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires



## CHAPITRE I

### ADMISSION DES EXPOSANTS

---

#### VERRERIES, CRISTALLERIES & VITRAUX

Nous avons adopté pour les divisions de ce rapport celles qui sont généralement employées.

Nous examinerons donc par ordre numérique les points suivants :

- 1<sup>o</sup> Admission des Exposants.
- 2<sup>o</sup> Installation des Exposants.
- 3<sup>o</sup> Description.
- 4<sup>o</sup> Jury.
- 5<sup>o</sup> Conclusions.

C'est au mois de décembre 1905 que se formèrent les Comités d'admission, sous la haute direction de M. MAGUIN, Président de la Section Française, M. JOZON, étant Commissaire Général du Gouvernement Français. Il ne nous appartient pas d'examiner en détail les travaux de tous ces Comités; nous nous bornerons à indiquer les difficultés de la première heure et les résultats obtenus par le Comité d'organisation et d'admission du Groupe IX de la Classification française, comprenant les Classes 67 (Vitraux) et 73 (Vergeries et Cristalleries). Ce Comité avait pour

*Président : MM. VIOLET (Ch.), de la Cristallerie de Pantin  
(Classe 73);*

*Vice-Présidents* : MM. DESPRET (G.), Compagnie des Glaces et Verres spéciaux du Nord (Classe 73);

GAUDIN (F.), Peintre-Verrier (Classe 67).

*Secrétaire* : MARTIN (René), Maison René Martin et C<sup>ie</sup> (Classe 73).

*Trésorier* : BARREZ (Ch.), Maître de Verrerie;

*Membres* : APPERT (Léopold), Maison Appert Frères (Classe 73).

COMBEROUSSE, Directeur-Adjoint de la Compagnie de Saint-Gobain.

DAUM (Jean-Antonin), Maître Verrier.

HARANT (Louis), de la Maison Harant et Guignard.

Aussitôt constitué, et grâce à des démarches personnelles de plusieurs Membres, au dévouement de son Président, M. VIOLETT (Ch.), les circulaires lancées en grand nombre auprès des Exposants de la dernière Exposition Universelle reçurent un accueil favorable, et en peu de temps, les Classes 67 et 73 purent compter suffisamment de demandes d'admission pour que leur existence effective soit assurée.

Il y a lieu d'observer qu'au lendemain de Liège et de Saint-Louis, il était particulièrement difficile de grouper un nombre suffisant d'Exposants; aussi notre Comité eut soin de faire remarquer que le chiffre du transport pour une ville assez éloignée de Paris était largement compensé par la modicité du prix des emplacements.

En résumé, quinze maisons, toutes de premier ordre, furent définitivement admises à participer à cette Exposition.





## CHAPITRE II

### INSTALLATION

C'est au début de l'année 1906 que le Comité d'Admission fut transformé en Comité d'Installation. Il demanda à M. de MONTARNAL, l'Architecte bien connu, de l'aider de ses conseils avisés dans ses délibérations et, d'accord avec lui, les prix des emplacements furent fixés comme suit.

Surface murale. . . . .	205 francs le mètre carré
Boxe . . . . .	200 — —
Comptoir simple. . . . .	230 — —
Vitrine adossée. . . . .	400 — —

Enfin l'aménagement des emplacements fut confié à M. CHEVALIÉ fils, dont la compétence est indiscutable en pareille matière.

Les intérêts des Exposants étaient défendus avec un zèle qu'on ne peut trop louer par M. VINCENT (Rodolphe), Délégué spécial des Classes 67 et 73.

L'ensemble des stands était d'un aspect fort agréable, tant au point de vue de la distribution judicieuse des emplacements qu'au point de vue de la décoration.

La surface totale était de 434 m<sup>2</sup>. 84 qui coûtèrent 10.871 francs.

Quant aux surfaces couvertes, voici comment elles furent distribuées entre chaque Exposant :

APPERT Frères	5 m. de boxe à 200 fr. . . 1.000	} 2.025 fr.
	5 m. surface murale à 205 » . . 1.025	

DAUM Frères (Cie de St-Gobain)	33 m. de boxe 30 m. " "	à 200 fr..... à 200 " .....	6,600 fr. 6,000 "
DELASTRE ET Cie	3 m. comptoir simple	à 230 " .....	690 "
HARANT ET GUIGNARD	2 m. " "	à 230 " .....	460 "
G. DESPRET	36 m. de boxe	à 200 " .....	7,200 "
PHILIPPOTEAUX	1 m. "	à 200 " .....	200 "
BOURDEAUX	1 m. vitrine adossée	à 400 " .....	400 "
SOCIÉTÉ DU VERRE ÉTIRÉ	2 m. de boxe	à 200 " .....	400 "
GAUDIN (Félix)	4 m. 50 pour vitrail 1 m. " " 3 m. 50 "	à 100 " .. 100 à 50 " .. 175 }	275 "
MARTIN (René) ET Cie	10 m. 50 de boxe 5 m. surface murale	à 200 " .. 2,100 / à 205 " .. 1,025 }	3,125 "
CRISTALLERIE DE PANTIN	33 m. de boxe	à 200 " .....	6,600 "
BARREZ (Ch.)	2 m. comptoir simple	à 230 " .....	460 "
BALMET (Louis)	1 m. pour vitrail 5 m. " "	à 100 " .. 100 à 50 " .. 250 }	350 "
SIMON (Pierre-Paul)	2 m. de boxe	à 200 " .....	400 "

Placée vers le milieu et sur l'un des côtés du Palais des Arts Décoratifs Français, la Classe 73 était entourée de celles des Cuirs, Brosserie et Articles de Paris de la Céramique et adossée du quatrième côté au mur extérieur du Palais.

Un grand passage la traversait allant de la Brosserie à la Céramique, tandis qu'un large portique la faisait communiquer avec les Cuirs, au milieu duquel passait l'allée centrale parcourant le Palais dans toute sa longueur.

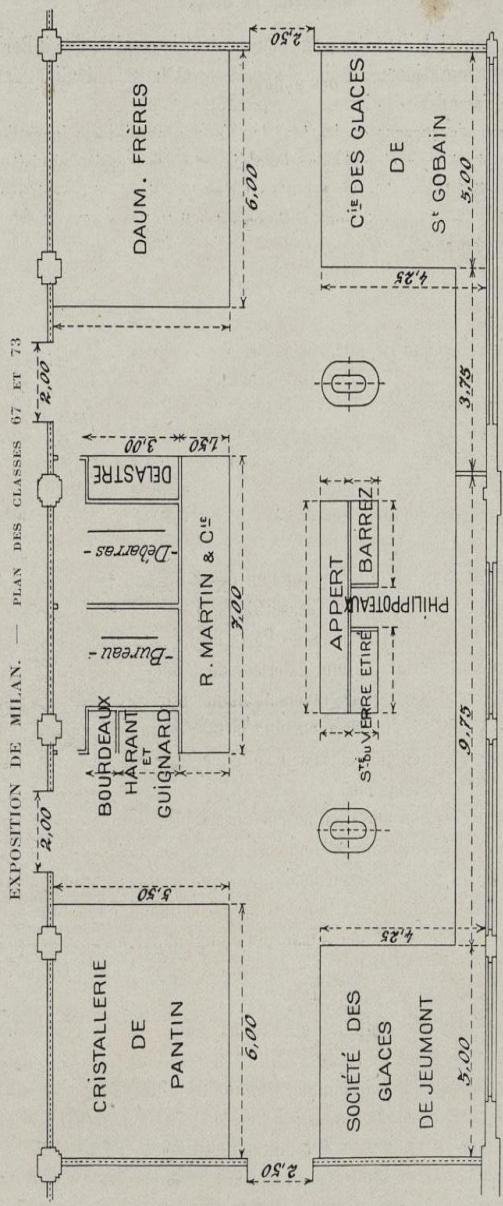
La décoration murale d'un effet très réussi se composait d'une frise art nouveau sur un fond vert d'eau. Les meubles et les vitrines, en art nouveau également, étaient en acajou ciré, le tout d'un effet très harmonieux. Deux poufs permettaient au public de se reposer et de séjourner, ainsi, plus longtemps dans notre Classe.

Les conditions de transports effectués par la Maison GONDRAND FRÈRES étaient les suivantes :

Verreries, Cristalleries et Vitraux (Sans valeur artistique) : Aller : de Paris domicile à Milan Exposition à pied d'œuvre : 15 fr. 50 par 100 kilogrammes. (Minimum : 100 kilogrammes).

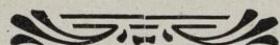
Retour : de Milan stands à Paris domicile : 5 fr. 75 par 100 kilogrammes (Minimum : 100 kilogrammes).

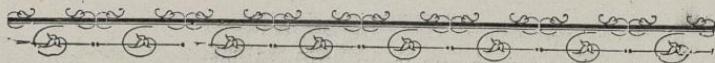
Plus : frais de timbre en France : 0 fr. 80 par destinataire; statistique : 0 fr. 10 par colis à l'aller et au retour et les frais de



plombage à Milan. Ces prix comprenaient le camionnage à Paris, le transport jusqu'à Milan Exposition et la manutention dans l'intérieur des galeries.

Pour l'assurance contre tous les risques possibles : incendies, vol, dégâts occasionnés par la pluie, etc., le Comité choisit la Mutualité Française, 23, rue Lepeletier, à Paris, dont le tarif parut le plus avantageux à tous les Exposants; il était, en effet, de 12 fr. par 1.000 francs.





### CHAPITRE III

#### DESCRIPTION

Dès le début, les Classes 67 et 73 eurent beaucoup de visiteurs. Au mois de juillet, la chaleur fut telle que, malheureusement, le public ne se montrait que le soir seulement au moment de la fermeture. Il n'en fut pas toujours ainsi, lorsque la température fut plus clémente, l'aspect de la Classe étant fort attrayant, indépendamment de l'intérêt qu'offraient les objets exposés.

Nous croyons devoir rappeler, en passant, que l'harmonie de la Classe 73 était l'œuvre de M. de MONTARNAL.

Quant aux stands, ils présentaient avec infiniment de goût, les objets très divers qui constituent l'industrie du verre et du cristal, l'arrangement en était dû au bon goût de M. VINCENT.

Voici d'ailleurs une description, aussi exacte que nous le permet notre mémoire, des diverses expositions particulières. Nous ne reviendrons pas dans cette description sur les surfaces occupées par chaque Exposant dont le détail a été indiqué dans le chapitre précédent, mais devant le nom de chacun, nous ferons figurer son numéro d'inscription de la Classification italienne, Groupe 41.

N° 154. — La Maison APPERT FRÈRES, de Clichy (Seine), exposait des verres de lunettes et de montres, des tubes de tous genres, des émaux, des verres pelliculaires pour la micrographie, verres à vitres de couleurs... Autant d'articles pour lesquels cette Maison s'est spécialisée depuis longtemps et il est difficile de ne pas ad-

mirer, en même temps que la multiplicité des produits, leur qualité indiscutable. Notons aussi que MM. APPERT FRÈRES font également les émaux et couvertes pour faïence porcelaine, etc.

Enfin, sur la partie verticale qui formait le fond de son exposition, cette Maison avait disposé un panneau décoratif en verres américains argentés qui lui servait d'enseigne. Ce panneau d'un joli effet était très remarqué du public.

La Maison APPERT FRÈRES, fut mise *Hors-Concours*.

N°155. — M. BALMET (Louis), Peintre-Verrier, à Grenoble, exposait un vitrail religieux d'une jolie coloration représentant la vie de la Vierge.

Bien que M. BALMET n'eut encore pris part à aucune Exposition, il obtint pour ses débuts une *Médaille d'Or*.

N° 156. — LA COMPAGNIE DES GLACES ET VERRES SPÉCIAUX DU NORD avait couvert son stand de glaces, argentées ou non, de dalles de pavement, récipients en verre de grandes dimensions pour accumulateurs et industries chimiques soufflés par le procédé Siévert que cette intéressante Compagnie est seule à exploiter.

Il revient, du reste, à la COMPAGNIE DES GLACES ET VERRES SPÉCIAUX DU NORD le mérite d'une autre innovation en verrerie; ce sont les glaces étirées par le procédé Fourcault, et l'on peut dire que c'est à Jeumont qu'il a vu le jour. Ce procédé consiste à prendre le verre dans le four au moyen d'une amorce qui, entraîne derrière elle une nappe de verre se solidifiant au fur et à mesure qu'elle s'éloigne de la masse liquide.

Il serait trop long de nous étendre sur les détails de ce procédé si intéressant, qu'il nous suffise de dire qu'il était impossible, même à un œil exercé, de distinguer quelque différence entre deux belles glaces argentées et polies, l'une obtenue par le procédé ordinaire et l'autre étirée par le procédé Fourcault.

Les GLACERIES DE JEUMONT ont obtenu un *Grand-Prix*.

N° 157. — MM. DAUM FRÈRES, de Nancy, mettaient sous les yeux les plus belles manifestations artistiques de cette industrie spéciale dans laquelle ils sont passés maîtres.

Ces vases, ces lampes, ces objets divers de couleurs multiples, gravés à l'acide ou à la roue, qui sont des fleurs ou des animaux

et à la création desquels une pensée puissante préside, ne sont pas seulement des difficultés techniques vaincues, mais des œuvres d'art finies.

En dehors des modèles courants, MM. DAUM FRÈRES exposaient des pièces uniques qui ont fait l'admiration des Membres du Jury.

MM. DAUM FRÈRES obtinrent naturellement un *Grand-Prix*.

N° 158. — M. GAUDIN (Félix), Peintre-Verrier, rue de la Grande Chaumière, à Paris, était l'auteur des deux magnifiques vitraux allégoriques du plus bel effet placés aux pignons du Palais des Arts Décoratifs Français et d'un autre vitrail, près de la Salle des Conférences, représentant une chasse au sanglier, d'après Grasset, d'un charme exquis et d'une exécution tellement intéressante qu'il était difficile de discerner ce qui faisait l'attrait de cette belle œuvre : la délicatesse des tons et la qualité des verres employés ou la technique du vitrail elle-même.

Enfin, à l'Exposition de la Ville de Paris, on admirait encore « Les Charités de Saint-Louis » d'après, L. O. Merson, qui justifiait la signature de M. GAUDIN.

M. GAUDIN (FÉLIX) a obtenu un *Grand-Prix*.

N° 159. — MM. HARANT ET GUIGNARD, 10, Rue de la Paix, à Paris, avaient une exposition des plus intéressantes; parmi les pièces délicatement gravées des services de tables et de garnitures de toilettes, se remarquaient des spécimens de cameo-cristal, vases à plusieurs couches de cristal et d'émaux de couleurs taillés et gravés. Au point de vue des modèles, c'était évidemment une des expositions les plus personnelles. A noter également un service de table, genre ancien, d'une très exacte reconstitution.

MM. HARANT ET GUIGNARD étaient *Hors-Concours*.

M. HARANT (L.), dont la notoriété en pareille matière est si universellement connue, était d'ailleurs Secrétaire du Groupe IX (Classification Française).

N° 160. — MM. MARTIN RENÉ ET C<sup>ie</sup>, de Saint-Denis, avaient réuni des exemples de toute leur production : à côté des émaux pour tous usages, des tubes de niveau d'eau de chaudière à vapeur

dont la réputation n'est plus à faire, on remarquait de belles mosaïques d'émaux sur fond d'or qui donnaient à ce stand un cachet artistique d'un excellent effet. A noter que ces mosaïques sont faites par des Français et au moyen des émaux fabriqués par la Maison même.

MM. MARTIN (RENÉ) ET C<sup>ie</sup> ont obtenu un *Grand Prix*.

N° 161. — M. PHILIPPOTEAUX, ingénieur, 6, rue des Poissonniers, à Reims, exposait une machine pour la fabrication des flacons et des produits fabriqués par cette machine. Il est regrettable que ce procédé ne soit pas plus répandu, puisqu'il réalise, paraît-il, 30 p. 100 sur la main-d'œuvre et que les flacons exposés et fabriqués étaient très satisfaisants.

Cette machine fonctionne en France, aux Verreries de Romilly-sur-Andelle (Eure) et aux Verreries de Creil (Oise).

M. PHILIPPOTEAUX a obtenu une *Médaille d'Argent*.

N° 163. — M. SIMON (PIERRE-PAUL), 57 rue de l'Université à Reims, est un peintre verrier, un peintre de grand talent et de vieille souche. Tous les connaisseurs ont admiré les dessins des vitraux XIII<sup>e</sup> siècle de la Cathédrale de Reims relevés sur place ainsi qu'un spécimen de fabrication d'un vitrail du XIII<sup>e</sup> siècle d'une technique remarquable.

M. SIMON a obtenu une *Médaille d'Or*.

N° 163. — SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BERNARD, Verrerie de Bagneaux (Seine-et-Marne).

Cette Maison se faisait remarquer par la qualité irréprochable des produits exposés : Cylindres en verre, verres extra-blancs ou de couleurs pour la lunetterie, verres spéciaux pour la photographie. L'ensemble est d'une matière très belle, très fine, c'est-à-dire absence ou rareté de bulles, points et fils. Mais il est bon de porter l'attention sur une gamme de verres gris-jaunes appelés verres Chlorophyles ou Fieuza, du nom du célèbre oculiste qui les imagina ; le verre chlorophyle donne « l'impression douce et reposante qu'on éprouve lorsqu'on entre sous bois après un parcours en pleine lumière ».

Après le Docteur Fieuza, le Docteur Bègue ancien chef de clinique à l'Hôpital des Quinze-Vingts, écrit lui-même : « L'Établis-

« sement BERNARD a produit la bonne teinte des verres connus dans « le commerce sous le nom de verres Fieuza; ce verre intercepte suffisamment les rayons actiniques ».

Sans vouloir entrer dans les détails des qualités optiques de ces verres appelés à remplacer les verres fumés ordinaires ou les verres orangés, dont les Établissements BERNARD possèdent d'ailleurs une jolie gamme, qu'il nous soit permis d'ajouter que le verre Fieuza est d'une grande luminosité et « raccourcit le spectre par l'extrémité violette diminuant l'effet de chromatisme de l'œil et, de plus, ils arrêtent la plus grande partie des rayons chimiques...» (*Encyclopédie française d'Ophthalmologie* de Javal).

Il est donc facile de conclure au grand mérite des Établissements BERNARD, si habilement dirigés par leur administrateur-délégué et directeur, M. DELASTRE, de pouvoir produire industriellement la bonne teinte de ce verre répondant aux désiderata des sommités médicales.

Les ÉTABLISSEMENTS BERNARD ont obtenu un *Grand-Prix*.

N° 164. — COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN. — Il est difficile, sinon impossible, de ne pas répéter ce qui a été dit sur les mérites industriels de cette puissante Compagnie. Outre les Glaces argentées ou non et les lentilles à échelons pour phares, les verres coulés et laminés blancs et de couleurs, la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN exposait des glaces platinées, translucides lorsqu'elles sont placées entre la lumière et l'œil de l'observateur et réfléchissant les images dans le cas contraire, c'est-à-dire que d'une pièce obscure fermée par une de ces glaces, on peut se rendre compte de ce qui se passe à l'extérieur, tandis que du dehors, il est impossible de voir dans cette pièce.

On remarquait également des glaces bombées de grandes dimensions qui sont un véritable tour de force; des verres diaprés, des verres prismatiques servant à l'éclairage des locaux obscurs, des plaques et des moulages en opaline beaucoup plus blanche qu'elle n'était au début, des spécimens de marmorite et de verre noir pour tablettes, soubassements, etc..., un escalier en verre de grande résistance, à l'épreuve des chocs et du feu, des spécimens de pierres de verre pour les dallages et les revêtements.

Ajoutons que les glaces qui ornaient les stands de la CRISTALLERIE DE PANTIN et de la Maison HARANT ET GUIGNARD avaient été mises

gracieusement à la disposition de ces Exposants par la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN.

La COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN fut mise *Hors-Concours*.

N° 165. — M. BARREZ (CH.) Verrerie d'Arques (Pas-de-Calais), exposait des bouteilles de types très différents qui ont toutes le mérite d'être bien soufflées et d'une égale épaisseur.

Outre les bouteilles destinées à différentes marques connues, comme la Bénédictine, la Coca Marjani, Bière Grüber ou Tourtel, M. BARREZ a un verre d'une composition spéciale lui assurant une fabrication régulière et une mode de recuisson à la manière champenoise, donnant aux bouteilles une grande solidité et un brillant particulier.

A noter également un dessin-lavis de la machine BARREZ à fabriquer automatiquement les objets en verre. Cette Maison possède d'ailleurs un dispositif spécial pour la fermeture des moules.

M. BARREZ (CH.) a obtenu une *Médaille d'Or*.

N° 166. — M. BOURDEAU (LÉON), 21, rue Jeanne-Hachette, à Ivry, avait indiqué dans sa vitrine non seulement ce qui était sa spécialité, mais encore le parti qu'on pouvait en tirer. A côté des spécimens d'acide fluorhydrique et d'autres produits nécessaires à la gravure chimique, artistique et ordinaire, se trouvaient des exemples du résultat obtenu.

M. BOURDEAU fabrique d'ailleurs des bains composés suivant le but à atteindre et le désideratum du verrier ou du cristallier qui les emploient.

M. BOURDEAU (Léon) a obtenu une *Médaille d'Or*.

N° 167. — LA CRISTALLERIE DE PANTIN (SAINT-HILAIRE, TOUVIER, VIOLET ET C<sup>e</sup>), est tellement renommée pour la pureté de son cristal et son habileté à le travailler qu'on serait mal venu à en indiquer encore les mérites; néanmoins, sa variété de fabrication est telle que nous ne pouvons passer sous silence certains cristaux triplés ou doublés, dits « Vésuve » et « Aigues-Marines », qui ont autant de mérite par la qualité de la matière que par la variété des nuances qui passent du rouge vif aux tons chaudrons, du vert de l'algue-marine au vert doré des soleils couchants, le tout éclairé ou adouci des reflets changeants et dorés de la nacre.

Un merveilleux parti de gravure était tiré de ces nuances différentes, cachant les unes ou faisant valoir les autres. A côté de ces belles pièces, le public s'arrêtait volontiers devant les cristaux métallisés, une spécialité de la maison, les différents objets d'aventurine et enfin la « porphyrine », matière d'une richesse calme, veinée comme un marbre ou un onyx. Les objets exposés, fabriqués avec cette matière, sont seulement taillées, sans décors, leurs lignes sobres correspondant bien au caractère spécial de cette « porphyrine ».

On peut dire que s'il est à regretter que la cristallerie française de table et luxe n'ait été représentée à Milan que par une seule maison, elle le fut dignement.

MM. SAINT-HILAIRE, TOUVIER, VIOLET ET C<sup>ie</sup> furent mis **Hors-Concours**.

M. VIOLET (Ch.) était Vice-Président du Jury du Groupe 41 (Classification Italienne).

N° 202. — LA SOCIÉTÉ DU VERRE ÉTIRÉ, 10, rue Thimonnier, à Paris, exposait des tubes de différentes dimensions pour conduite de liquides, niveaux de chaudière, etc., d'un verre dur d'une grande résistance, des appareils protecteurs de niveaux, des glaces en verre coulé.

M. MEYER-MAURIAL, Directeur, est d'ailleurs l'inventeur du protecteur de niveau exposé et d'un procédé pour revêtir les tubes en verre de parois métalliques, dont il est regrettable de ne pas avoir vu de spécimen.

LA SOCIÉTÉ DU VERRE ÉTIRÉ eut une **Médaille d'Argent**.



Scanned with CamScanner



## EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

---

Avant de clore le Chapitre de la description des Classes 67 et 73, nous allons passer en revue les Expositions étrangères, faisant partie du Groupe 41 de la Classification Italienne, se rapportant aux Classes françaises que nous venons de décrire.

### ITALIE

Sans vouloir laisser de côté la splendide exposition de Murano et de ses objets si gracieux, reconstitution d'anciens modèles ou modèles récents, cette Maison occupant le premier rang du monde pour le genre particulier qu'on lui connaît, nous devons insister sur ce fait que, c'est surtout en Céramique, que ce pays nous a semblé faire un énorme progrès.

Notre tâche n'est pas d'examiner cette partie intéressante du Groupe 41 Italien, aussi allons-nous par ordre d'inscription, citer les Exposants nombreux qui auraient été en France classés dans la Verrerie, la Cristallerie ou les Vitraux.

Citons, néanmoins, deux Maisons et deux noms qui lancent leur pays dans une voie nouvelle et trop artistique pour qu'il nous soit possible de les passer sous silence : M. RICHARD GINORI, de la

Societa Ceramica RICHARD GINORI, et M. le Comte JIUSTINIANI, manufatura de Fontebuoni.

MM. RICHARD GINORI et le comte JIUSTINIANI étaient Membres du Jury.

N° 88. — M. BELTRAMI (G.) ET Cie, exposaient de ces vitraux artistiques d'une valeur indiscutable tant au point de vue des dessins que de la technique.

Cette Maison obtint un *Grand-Prix*.

N° 130. — COMPAGNIE VENEZIA, à Murano. Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons de cette ancienne Maison; elle obtint d'ailleurs un *Grand-Prix*.

N° 219. — FABRICA PISANA DI SPECCHI exposa de beaux miroirs et obtint un *Grand-Prix*.

Il nous est malheureusement impossible de citer tous les Exposants, plusieurs ayant eu leur exposition détruite par l'incendie qui ravagea les Arts Décoratifs Italiens et Hongrois.

#### HONGRIE

Nous allons d'ailleurs suivre notre nomenclature par ce pays qui est indiqué aussitôt après l'Italie dans le catalogue qui avait été réservé au Jury.

N° 84. — STAVANKA (Stéfano), Verreries de luxe de formes très intéressantes.

#### NORVÈGE et DANEMARK

Ces deux puissances n'avaient pas d'exposition de Verrerie ou Cristallerie.

**BELGIQUE**

- N° 49. — M. BLOCKUY (Charles), Vitrails intéressants.
- N° 74. — M. EVALDRE (R.).
- N° 102. — SOCIÉTÉ ANONYME DES VERRERIES DES AMANDES.
- N° 103. — COMPAGNIE DE FLOREFFE.
- N° 104. — SOCIÉTÉ ANONYME DES VERRERIES DE L'HERMITAGE.
- N° 105. — COLLECTIVITÉ DES ARTISTES DU VAL SAINT-LAMBERT.

**JAPON et CHINE**

Les Japonais et Chinois n'ont exposé que des cloisonnés pouvant entrer dans les Classes 67 et 73 comme application d'émaux. Il est difficile de donner une appréciation de chaque Exposant. Les œuvres étaient pêle-mêle dans les vitrines. Mais ce qui nous a surtout frappé, au Japon, c'est la tendance européenne des objets émaillés en émaux translucides. Les tons demeurent criards et, sauf la technique toujours surprenante, l'intérêt de ces Expositions était, à notre avis, inférieur à celui des Expositions d'autrefois.

Voici d'ailleurs les noms :

CHIUSO HAZASHU.

YAROKU SIZUKI.

TOYURO TSUKAMOTO.

TOSHIRO OTA, cet exposant nous a paru le meilleur.

SAIYIRO TAKEDA.

**SUISSE**

STEZ (Huber), de Zurich exposait des verres colorés assez intéressants.

Plusieurs peintres-émailleurs de réel talent montraient différents portraits d'une grande habileté, d'une grande finesse et d'un réel sens artistique. Nous citerons par ordre de mérite :

M. LOSSIER (Ed.), de Genève; DEMOLE; LE PANTEX, de Genève; Mlle DUNANT; Mlle LECLERC (Marthe); M. BUISSON (André).

#### ANGLETERRE

BELL (R.A.) exposait des verres colorés intéressants, d'une belle finesse.

Le CLOISONNE GLASS, Cy exposait des paravents ou panneaux de perles de verre coloré pris dans du ciment; l'effet est assez séduisant et les objets d'un prix peu élevé, mais nous craignons qu'ils n'offrent pas grande solidité.

Il est à regretter que certaines cristalleries anglaises n'aient pu prendre part à cette manifestation internationale qu'était l'Exposition de Milan.

#### ALLEMAGNE

Nous n'avons pu trouver dans ce Palais d'autre Exposant de verrerie que M. KORNER (Josef) (n° 55), et quelques pièces artistiques dans l'exposition du Meuble de M. SCHEFER (Ludwig).

#### AUTRICHE

Le Palais Autrichien était original et séduisant : c'était en effet, une gare de chemin de fer avec ses différents services. C'est, bien entendu, au buffet qu'il fallait chercher la cristallerie de table. Parmi les noms à citer, nous trouvons, dans l'ordre d'inscription du catalogue italien au n° 49, GOLBERG (Carl), qui exposa de jolis modèles.

N° 16. — KRAKOWSKI ZACLAD WITRASOW, professeur ETHILSKY et TUCH, KRAKAN, auteurs de jolies peintures sur verres.

N° 17. — MOSER (Ludwig) et Sohn, de Karlsbad, dont la renommée n'est plus à faire, et qui depuis longtemps, se spécialisent dans les cristaux de nuances dégradées, notamment l'émeraude et l'améthyste gravés à la roue.

M. MOSER (Ludwig) était Membre du Jury.

N° 18. — LEBMEYR (Ludwig), de Vienne. Un des membres de cette maison ; M. RATH, était Membre du Jury.

Cette exposition était, à notre avis, la plus intéressante des expositions de cristaux artistiques blancs à l'étranger, tant par la blancheur du cristal que par la manière intelligente et nouvelle dont il était présenté. Certaines pièces massives et polies faisaient ressortir la beauté de la matière même, tandis que d'autres, taillées avec art, montraient le parti qu'on pouvait en tirer.

Ajoutons que tous les modèles étaient d'un art moderne absolument personnel, sans exagération, et il nous semble que la Maison LEBMEYR ait indiqué ainsi une voie nouvelle et féconde pour la cristallerie de luxe.

N° 21. — Enfin, la FABRIQUE DE VERRE PRIVILÉGIÉE, de Klostermulhe venait ensuite avec les beaux spécimens qu'on lui connaît.

#### BULGARIE

Aucune pièce intéressant la Verrerie n'existeit en Bulgarie, sauf des flacons de cristal et de verre taillé renfermant de l'essence de rose et autres matières et qui n'étaient exposés que comme parfumerie.

#### RUSSIE

En Russie, la MANUFACTURE IMPÉRIALE au milieu de magnifiques et nombreuses pièces en pierres dures ou marbre, faïence etc., n'exposait, touchant la cristallerie ou les émaux qu'un vase émaillé intitulé : les Roses de la Chine, modèle de ROMANOFF (S.), exécuté par PÉTROFF. Puis des cristaux à couches superposées dans le genre de Daum ou Gallé et, sans pouvoir les citer tous, nous nommerons les principaux auteurs des modèles : KROMISKY et ROMANOFF, exécutés par SOUKINE, ORLOWSKY, ANDREEF, LOUKINE et KOSLOPF.

Des cristaux ouvragés blancs, dessinés par KRANOWSKY, WILDÉ (R.), ROMANOFF et exécutés par OMRAKOFF, PHILIMIONOFF et LOBEDIEFF.

Les apanages impériaux exposaient encore un magnifique crucifix en mosaïque, propriété de Sa Majesté Impériale.

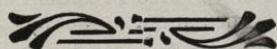
N° 1. — Enfin, Mme BOEHM (Elisabeth), 20, rue Moguilevskaja, à Saint-Pétersbourg, avait envoyé des objets d'art en cristal intéressants de dessin. Malgré les troubles de toutes sortes qu'il traversait à cette époque, il est merveilleux que le Gouvernement Russe ait pu prendre une part aussi grande à l'Exposition de Milan.

#### AMÉRIQUE LATINE

N° 5. — GOVERNO DELLO STATO DEL RIO GRANDE DEL SOL, seul exposant intéressant notre partie, fabriquant des gobelets et objets de verre sans valeur artistique.

#### HOLLANDE

Un seul exposant de Verrerie d'art et Vitraux peints et recuits intéressants : M. SCHOUTEN (J.-L.).





## CHAPITRE IV

### JURY

Avant d'entrer dans l'étude des opérations proprement dites du Jury, nous croyons bon d'indiquer les Classes de la Classification Française correspondantes au Groupe 41 Italien :

Classes Françaises de la classification de 1900, rentrant dans le Groupe 41 Italien	{ 66 <sup>b</sup> — Président M. MAUDUIT 66 <sup>a</sup> — — BIGAUX 67 et 73 — — VIOLET 68-70-71 — — POTEAU 69 — — JENONT 72 — — METZ 74 et 75 — — GROUVELLE	{ M. JOURDAIN Président du Groupe M. MERCIER Président du Groupe,
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

Le Jury du Groupe 41 s'est réuni le 4 octobre 1906, à 10 heures du matin, sous la Présidence de M. TESORONE, Président. M. VIOLET (Ch.) fut nommé Vice-Président et M. GIACCHI, Secrétaire.

Devant la multiplicité et la diversité des Exposants qui comprenaient en effet :

Catégorie I	Classe 1. — Peinture décorative.
	— 2. — Plastique.
	— 4. — Vitres, Céramique.
	— 8. — Papiers peints.
	— 9. — Cuir.
	— 10. — Nattes.
	— 12. — Appareils d'éclairage et de chauffage.
	— 13. — Meubles.
	— 14. — Ameublements.

Catégorie II      { Classe 1. — Ameublements complets d'appartements privés de luxe, etc.

Il fut résolu que, pour faciliter les opérations, le Jury se décomposerait en trois Sous-Commissions, comme suit :

## JURÉS FRANÇAIS

1 <sup>re</sup> Sous-Commission : Classe 12. — Appareils d'éclairage.		
— 13. — Meubles.	Mercier.	
— 14. — Ameublements.	Deshoulières.	
(Catégorie II) — 1. — — complets d'appartements.	Poteau.	
	Jeumont, sup.	
2 <sup>e</sup> Sous-Commission : Classe 1. — Peinture décorative.		
— 8. — Papiers peints.	Vinet	
(Catégorie I) — 9. — Cuirs.	Jandel, sup.	
— 10. — Nattes.		
3 <sup>e</sup> Sous-Commission : Classe 2. — Plastique décorative		
(Catégorie I) — 4. — Vitres, Céramique, etc.	Viollet Meurer Metz Vinant, sup.	
Rapporteurs :	Objets d'art Arts industriels Verrerie	Selmersheim Cornil (G.) René Marlin

La troisième Sous-Commission a commencé de suite ses opérations en visitant la Chine, le Japon, la Hollande, la Russie, la Bulgarie, la Hongrie, la Suisse, les Amériques latines, la France et terminant par l'Italie.

Les journées des 5, 6, 7 et 8 Octobre furent employées à ses travaux.

Plusieurs observations ont été présentées par les Jurés Italiens au sujet d'Exposants classés dans la plastique décorative et devant être jugés par d'autres commissions; après échanges de notes aux Groupes 42 et 44 et aux Sous-Commissions 1 et 2, ces questions furent résolues.

La troisième Sous-Commission était ainsi composée :

## ITALIE

MM. JUSTINIANI, ONGARO, RICHARD GINORI, DELBO, FEI, DELLA TORRE (suppléant), RUBINO, PIROVANO (suppléant).

**HOLLANDE**

M. BRIGLER.

**HONGRIE**

MM. TELCS (Ed.), NICOLÓ ZSOLNAY.

**ANGLETERRE**

MM. CANZIANI, HARRISON.

**ALLEMAGNE**

M. MACCO.

**AUTRICHE**

MM. RATH, MOSER, REIH.

**JAPON**

MM. TAKAGI, MAKOTO.

**FRANCE**

MM. VIOLETT, METZ, MEURER, VINANT (suppléant).

**BELGIQUE**

MM. BERCKMANS, CALLUMWAERTZ, VAN OPHEIM, WYLSMAN (suppléant).

**BULGARIE**

M. GALIMBERTI.

**RUSSIE**

M. NIKIPHOROFF.

**CHINE**

M. CHU FENG YUEN.

**SUISSE**

M. HANTZ, directeur du Musée des Arts Décoratifs de Genève.

**NORVÈGE**

M. LERCHE.

Il nous a été donné, grâce à la parfaite courtoisie des jurés, tant de l'Italie que des autres puissances, de suivre les opérations du Jury et nous devons reconnaître que si parfois les avis étaient partagés, ce fut toujours le mieux motivé et le plus sensé qui l'emporta.

Après quelques hésitations inhérentes à une agglomération de personnes ne se connaissant pas, les opérations furent menées, sous la direction aimable de M. VIOLET, avec une grande facilité et une grande justice.

Parmi les difficultés qui se sont présentées, il en est survenue une presqu'insurmontable : cinq de nos Exposants : MM. BARREZ, BOURDEAU, PHILIPPOTEAUX, DELASTRE, et la SOCIÉTÉ DU VERRE ÉTIRÉ dont les stands ne présentaient aucun spécimen d'art décoratif, furent considérés comme « hors programme ».

Il est à remarquer que si ces différentes Maisons ne pouvaient être classées dans le Groupe 41 Italien, sous la dénomination *Vetri* qui y figurait, il appartenait au gouvernement Italien de ne pas les admettre comme Exposants. Au contraire, non seulement, aucune difficulté ne fut soulevée pour leur admission, mais ils figuraient sur le catalogue remis par l'Italie à tous les Jurés du Groupe 41. Il était donc logique qu'ils fussent jugés.

Après les débats qui furent portés jusque devant le Jury de Section, notre Président obtint la justification de toutes les récompenses de ses Classes.

A la fin du mois d'octobre, toutes ces récompenses furent ratifiées ; or, par suite d'une erreur que nous voulons croire matérielle, deux de nos Exposants les plus intéressants ; M. HARANT, de la Maison HARANT ET GUIGNARD, et M. DELASTRE, des Anciens Etablissements BERNARD, n'étaient pas portés sur la liste officielle des récompenses parue, il y a quelques semaines.

Notre Président a immédiatement fait tout ce qui était en son pouvoir pour réparer cette regrettable omission ; mais jusqu'à ces derniers jours, ses multiples démarches n'avaient donné aucun résultat.

Nous venons d'apprendre que, comme à Milan, l'énergique intervention de M. VIOLET qui ralliait, si nombreux, les suffrages en notre faveur, vient enfin d'obtenir gain de cause ; nos deux oubliés au Palmarès Italien recevront leurs diplômes de récompense, avec une lettre émanant du Comité Italien.

Pour les Arts Décoratifs Italiens et Hongrois, une difficulté se

présentait qui provenait de la destruction totale ou partielle par l'incendie des objets exposés. Le grand effort et la grande dépense que nécessita la reconstruction hâtive des Palais Hongrois et de la Section Italienne endommagés ont été récompensés par la courtoisie des Jurés étrangers à ces puissances qui ont accepté les récompenses qu'elles Juries Italiens ou Hongrois croyaient devoir réclamer pour leurs compatriotes. Nous devons reconnaître que de leur côté les Italiens et les Hongrois n'ont nullement abusé des circonstances pour obtenir des récompenses non justifiées.

Nous avons omis, en indiquant la composition du Jury, de faire remarquer que la France avait la Présidence du Groupe 42 et la Vice-Présidence du Groupe 41.

Voici d'ailleurs un tableau indiquant le nombre des Jurés titulaires et les Presidents de l'Art Décoratif :

GROUPES	JURÉS	PRÉSIDENCE	VICE-PRÉSIDENCE
41	58	Italie	France
42	66	France	Italie
43	28	Hongrie	Hollande
44	30	Belgique	Bulgarie
45	21	Italie	Autriche

Pour faciliter l'application des récompenses et afin que chaque Jurié indiqua facilement sa pensée, on avait adopté des cotes de 1 à 20 ainsi divisées :

Grand Prix	19 à 20	Diplôme d'Honneur	15 à 18
Médaille d'Or	11 à 14	Médaille d'Argent	8 à 10
Médaille de Bronze	5 à 7	Mention Honorable	1 à 4

Cette façon de procéder est excellente en ce sens qu'elle laisse une latitude sur la valeur même de la récompense indiquée.

Le résultat général fut le suivant :

I. — TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES

INDICATION DES SECTIONS	NOMBRE D'EXPOSANTS HORS COURS individuels et collectifs duels	EXPO- SANTS HORS COURS (Médiocre- ment réclamés, etc.)	GRAND PRIX jurés,	RÉCOMPENSES				TOTAL DES RÉCOM- PENSES
				DIPLOME D'HON- NEUR	MÉDAILLE D'OR	MÉDAILLE D'ARGENT	MÉDAILLE DE HON- ORABLE	
Transports par terre.	345	33	98	114	51	38	8	2
Transports maritimes et fluviaux	49	"	13	11	4	5	"	"
Prévoyance	391	34	38	102	75	98	24	1
Arts décoratifs	592	430	114	235	121	97	18	6
Galerie du travail	28	"	9	8	1	"	1	16
Pisciculture	26	"	7	4	5	1	2	14
Agriculture	247	334	39	95	55	70	56	5
Hygiène	138	91	9	13	11	13	3	287
Expositions temporaires spéciales	471	642	69	171	117	139	45	19
Exposition rétrospective des transports	50	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>
TOTAUX	2.337	1.564	396	753	441	343	105	70
		<i>3.901</i>						5
								2.245

a. Cette section ne concourrait pas pour les récompenses.

II. — TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES  
AUX NATIONS PARTICIPANTES

NATIONS	HORS CONCOURS	GRAND PRIX	DIPLOME D'HONNEUR	MÉDAILLE D'OR	MÉDAILLE D'ARGENT	MÉDAILLE DE BRONZE	MENTION HONORABLE	TOTALX PAR NATION (y compris les hors concours).
France . . . . .	396	753	441	481	343	105	122	2.641
Italie . . . . .	547	523	520	1.236	1.077	589	300	4.792
Belgique . . . . .	202	241	151	150	111	38	8	901
Allemagne . . . . .	124	199	102	125	63	34	23	670
Suisse . . . . .	83	77	77	158	130	59	19	603
Angleterre . . . . .	53	97	54	98	53	20	8	383
Hongrie . . . . .	49	55	36	74	48	10	17	289
Autriche . . . . .	68	60	29	45	20	10	3	235
Bulgarie . . . . .	19	16	30	53	63	25	3	209
Russie . . . . .	24	42	13	52	40	12	4	187
Amerique Latine.	5	27	22	50	16	11	5	136
Etats-Unis . . . . .	7	29	27	34	15	11	1	124
Japon . . . . .	10	11	12	22	16	1	»	72
Hollande . . . . .	20	17	14	3	13	2	2	71
Chine . . . . .	11	13	5	20	7	»	3	59
Autres Nations . . . . .	9	32	21	47	21	3	7	140
<b>TOTaux.</b>	<b>1.627</b>	<b>2.192</b>	<b>1.554</b>	<b>2.648</b>	<b>2.036</b>	<b>930</b>	<b>525</b>	<b>11.512</b>

Voici, d'ailleurs, les Maisons françaises des Classes 67 et 73 (Classification française) dans l'ordre des récompenses obtenues.

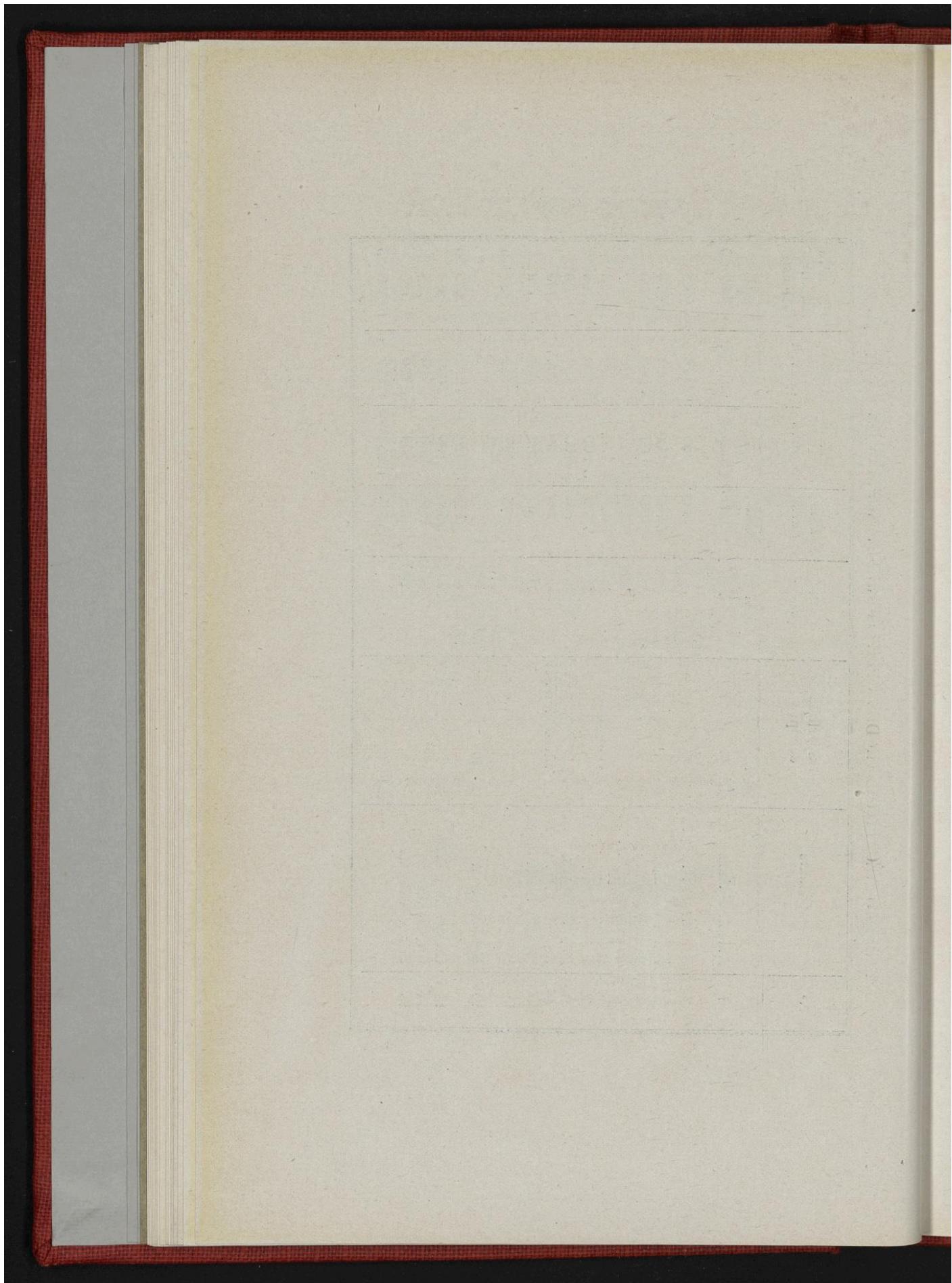
N° 154 APPERT Frères	Hors Concours
— 164 COMBEROUSSSE (Société de Saint-Gobain)	"
— 167 SAINT-HILAIRE, TOUVIER, VIOLET et C <sup>ie</sup>	"
— 158 F. GAUDIN	"
— 159 HARANT et GUIGNARD	"
— 156 G. DESPRET (C <sup>ie</sup> des Glaces et Verres) spéciaux du Nord)	Grand Prix
— 157 DAUM Frères	"
— 160 MARTIN (René) et C <sup>e</sup>	"
— 163 Anciens établissements BERNARD	"
— 155 BALMET (L.)	Médaille d'Or
— 165 BARREZ (Ch.)	"
— 166 BOURDEAU (L.)	"
— 162 SIMON (P. P.)	"
— 161 PHILIPPOTEAUX	Médaille d'Argent
— 202 Société du verre étiré	"

Ce n'est pas seulement par le grand nombre de hautes récompenses que les Classes 67 et 73 se sont fait remarquer; au point de vue financier, le résultat fut excellent puisqu'il a permis de verser en mai 1907 une première ristourne de 30 p. 100 (suivant le tableau ci-contre dû à l'obligeance de M. BARREZ (Ch.), Trésorier:



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE LA CL. 73.

N°	Exposants	Superficie occupée	Taux (m²)	Sommes dues	Paiements 1906		Première ristourne mai 1907
					frances	frances	
1	APPERT FRÈRES . . .	5	200 = 1.000	2025	1.012 50	1.012 50	607 50
2	BALMET . . . . .	1	205 = 1.025	350	175	175	105
3	DAUM FRÈRES . . .	5	100 = 100	200	6.600	3.300	1.980
4	SAINTE-GOBAIN . . .	35	50 = 250	200	6.000	3.000	1.800
5	DELASTRE. . . . .	30	230	690	345	345	207
6	HARANT. . . . .	3	230	460	230	230	138
7	HARANT. . . . .	2	comptoir	200	7200	3.600	2.160
8	JEUMONT. . . . .	36	200	200	100	100	60
9	PHILIPPEAUX. . . .	1	vitrine adossée	400	400	200	120
10	BOURDEAU. . . . .	1	1 vitrine adossée	200	400	200	120
11	SOCIÉTÉ VERRE ÉTHIËRE.	2	100 = 100	200	400	200	120
12	GAUDIN. . . . .	1	50 = 175	275	137	137	82 50
13	René MARTIN. . . .	3 50	200 = 2100	205 = 1.025	3125	1.562 50	937 50
14	Castile de PANTIN. .	5	2200	6600	3.300	3.300	1.980
15	Ch. BARREZ. . . . .	2	230	460	230	230	138
	Simon, à Reims . . .	2	200	400	200	200	120
				35185	17592 50	17592 50	10 555 50
				181			



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires



## RÉCOMPENSES AUX COLLABORATEURS

### Diplômes d'honneur

DELPIERRE (J.-B.) de la C<sup>ie</sup> des glaces et Verres spéciaux du Nord.

### Médailles d'or.

CLAIDE (Adolphe), Maison Daum Frères, à Nancy.

GIROUSSE (Laurent), Cristallerie de Pantin.

GODILLOT (Félix), — —

LEGRAND (Émile), — —

LEHUYEUR, Harant et Guignard, à Paris.

THINUS (Pierre), Cristallerie de Pantin.

VINCENT (R.), — —

### Médailles d'argent.

BACQUOY (Auguste), Maison Félix Gaudin, à Paris.

BARAER (Romain), — — —

BERGE (Henri), — Daum Frères, à Nancy.

DAUMANN Frères, — — —

DE VECCHIS (Ernest), — René Martin et C<sup>ie</sup>, à Saint-Denis.

ENEL (Camille), — Daum Frères, à Nancy.

GALL (Eugène), — — —

HERBERT,	— Harant et Guignard, à Paris.
MARCHAND (Jules),	— Daum Frères, à Nancy.
MAS Aîné,	— — —
PARIS (Auguste)	Cristallerie de Pantin.
SCHNEIDER (Ernest),	Maison Daum Frères, à Nancy.
STOOP (Julien),	— — —

**Médailles de bronze.**

GIESNER (Eugène), Maison René Martin et C<sup>ie</sup>, à Saint-Denis.  
SAINTOYEN (Antoine), — Ch. Barrez, à Paris,

**Mention honorable.**

MEYER-MAURIAL, Société du Verre étiré, à Paris.

Nous croyons utile de publier ici, après la liste des Récompenses aux Collaborateurs de la Classe 73 et comme complément à ce rapport trois tableaux qui fournissent d'utiles renseignements sur les relations commerciales entre l'Italie et la France, en ce qui concerne les Industries du verre.



MARCHANDISES IMPORTÉES D'ITALIE EN FRANCE EN POIDS COMMERCE SPÉCIAL

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	1900					1901					1902					1903					1904					1905														
		kg.	mq.	—	—	—	kg.	—	—	—	—	kg.	—	—	—	kg.	—	—	—	—	—	kg.	—	—	—	—	—	kg.	—	—	—	—	—								
Glaces ayant la moitié de 1/2 m <sup>2</sup> ou moins de 1/2 m <sup>2</sup> mq. à 1 m <sup>2</sup> mq. exclusivement en surface :	kg.	1.070	—	—	—	—	342	—	—	—	—	4.268	—	—	—	—	—	—	—	—	—	433	—	—	—	—	—	2.179	—	—	—	—	—								
de 1 m <sup>2</sup> ou plus, brutes, polies, émaillées, —	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—							
Verres bruts coulés ou moulés pour isolateurs, toitures etc. et verre ou cristal amie ou moulée, Gobelets en verre ou de cristal amie ou moulée, taillée, gravée et décorée, —	kg.	2.330	—	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—							
Verres ou cheminées d'éclairage ordinaires, —	kg.	3.815	—	2.457	—	—	2.735	—	—	—	—	1.983	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.663	—							
Verres de couleur ou légèrement teintés et à vitres ondées, —	kg.	245.365	106.831	19.864	—	—	87.263	—	—	—	—	4.728	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.447	—						
Verres assemblés en vitraux, verres de couleur émaillés, gravés etc., —	kg.	—	—	1.726	—	—	—	—	—	—	—	2.659	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4.748	—					
Verres de montre et de pendule, —	kg.	1.022	—	1.224	—	—	1.005	—	—	—	—	1.431	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—						
Verres de lunettes et d'optique, —	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
Vitrifications en grains percés ou en tubes, filé, horloges et corail factice en verre, pierres à bijoux et breloques colorés ou non, —	kg.	947.354	706.649	748.484	—	—	387.863	—	—	—	—	720.664	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	508.804	—					
Fleurs et ornements en perles et porcelaine, couronnes ébauchées ou terminées, —	kg.	80.884	86.502	84.832	—	—	92.303	—	—	—	—	104.760	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	109.448	—				
Bouteilles pleines, —	kg.	68.952	76.345	47.478	—	—	—	—	—	—	—	88.633	48.283	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	38.545	—				
vides, —	kg.	35.635	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	61.943	—			
Grosil ou verre cassé, —	kg.	—	—	789	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Lampes électriques à incandescence, —	kg.	8.473	—	6.607	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Objets en verre non dénommés, —	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

MARCHANDISES IMPORTÉES D'ITALIE EN FRANCE, EN VALEUR COMMERCE SPÉCIAL

MARCHANDISES EXPORTÉES DE FRANCE EN ITALIE EN VALEUR COMMERCIALE SPÉCIALE

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	1900					1901					1902					1903					1904					1905						
		kg.	mq.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Glace ayant moins de 1/2 mq. de 1/2 à 1 mq. exclusivement en superficie	kg.	30.765	3.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37.307	38.699	30.544	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30.776	25.460	48.960		
Verres bruts coulés ou moulés pour isolateurs, toitures etc.	kg.	103.764	91.378	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	29.731	462.261	99.499	115.647	227.357	247.643	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gobeleterie de verre ou de cristal unie ou mouillée taillée, gravée et décorée	kg.	120.348	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75.492	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Verres ou cheminées d'éclairage ordinaires	kg.	102.473	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6.902	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	210.626
Verres de couleur ou légèrement teintés et à vitres	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Verres de montre et de pendule	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Verres de lunettes et d'opique	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Vitrifications et émail en masse ou en hubes	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Vitrifications en grains percés ou taillés, verre filé, boules et corail factice en verre, pierres à bijoux et bretelles, colorés ou non	kg.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Fleurs et ornements en perles et porcelaine, couronnes ébauchées ou terminées	kg.	159.967	203.646	180.507	178.237	173.076	180.923	209.492	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bouteilles pleines	kg.	25.075	38.741	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grosfil ou verre cassé	kg.	42.298	22.566	18.733	10.703	19.142	9.799	6.879	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lampes électriques à incandescence	kg.	93.300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Objets en verre non dénommés	kg.	474.804	163.654	176.891	128.167	118.485	123.377	194.290	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

MARCHANDISES EXPORTÉES DE FRANCE EN ITALIE EN POIDS COMMERCE SPÉCIAL

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906
Glaces ayant la superficie : moins de 1/2 mq. de 1/2 mq. à 1 mq. ou plus, exclusivement en polies, étamées, pour isolateurs, toitures, etc.	kg. mq.	30.735	3.400	—	37.309	38.639	—	13.388 25.460
Verres bruts coulés ou moulés pour isolateurs, toitures, etc.	kg.	399.093	114.351	624.081	384.537	505.239	513.924	—
Gobeleterie de verre ou de cristal unie ou moulée taillée, gravée et décorée.	kg.	433.963	101.754	83.881	128.497	448.395	—	—
Verres ou cheminées d'éclairage ordinaires.	kg.	37.263	—	—	9.203	—	—	—
Verres de couleur ou légèrement teintés et à verres ondés.	kg.	—	—	—	221.846	165.883	746.904	—
Vitres assemblées en vitraux, verres de couleur émaillées, gravés etc.	kg.	—	—	1.374	716	2.394	—	—
Verres de montre et de pendule.	kg.	—	—	—	—	—	—	—
Verres de lunettes et d'optique.	kg.	—	—	—	—	—	—	—
Vitrifications en grains percés ou tailles, verre filé, boules et corail factice en verre, pierres à bijoux et breloques colorés ou non, fleurs et ornements en perles et porcelaine, couronnes ébauchées ou terminées.	kg.	—	—	—	—	—	—	—
Bouteilles pleines, vides.	kg.	1.066.449	1.404.439	1.289.340	1.228.013	1.214.575	1.269.637	1.470.426 172.275 114.633
Groisil ou verre cassé.	kg.	167.171	266.975	—	187.773	335.840	170.420	—
Lampes électriques à incandescence.	kg.	204.983	414.143	343.727	—	—	—	—
Objets en verre non dénommés.	kg.	4.665	142.308	453.819	141.450	102.770	107.285	199.747



## CONCLUSION

---

Nous aurions voulu ce rapport plus détaillé. Nous craignons, cependant, en l'allongeant qu'il ne soit plus proportionné au cadre restreint des Classes 67 et 73. Avant de l'achever, nous croyons utile, néanmoins, d'énumérer les causes qui firent de l'Exposition de Milan un succès pour la France et une manifestation internationale du plus haut intérêt.

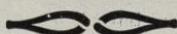
Les hommes éminents qui la dirigeaient au point de vue français : l'affable M. JOZON, Commissaire général, le sympathique M. MAGUIN, Président de la Section française, MM. SANDOZ (Gustave), LAMAILLE (G.), ESTIEU (Maurice), Chef des Services administratifs et plusieurs autres Membres du Comité Français des Expositions à l'étranger par l'activité et le tact dont ils ne cessèrent de faire preuve, par leur bienveillance à l'égard des Exposants ont, certes, amplement contribué à ce succès. D'autres raisons pourtant, selon nous, sont encore intervenues.

L'Italie est en voie de grande prospérité. Sans parler du cours du papier-monnaie dont la hausse subie durant ces huit dernières années est un signe, l'intensité de la vie à Milan, les progrès réalisés, même depuis 1900, par les industries italiennes et la grande impulsion que donne aux arts la haute société témoignent clairement de cette prospérité.

Milan, d'ailleurs, au milieu de cette Lombardie travailleuse, était

admirablement choisie pour une telle manifestation. Tous les étrangers — et ne craignons pas de le dire, nous Français, en particulier — ressentirent en parcourant ce pays qui, en quelques années, a fait des progrès industriels extraordinaires, un réel sentiment d'admiration. L'Italie existe, par elle-même, parce qu'elle veut exister. On nous permettra de dire que l'Exposition de Milan fut un enseignement, car elle a montré ce que peut la volonté d'un peuple : le chemin qu'il a parcouru, celui aussi qui lui reste à faire, mais qu'on le sent en mesure de franchir.

Il est une remarque encore que nous ne pensons pas devoir passer sous silence. La voici : le grand succès remporté par la France nous a paru être dû plus au haut degré où elle est parvenue qu'à un nouvel effort. Nous souhaitons que les prochaines Expositions nous donnent une autre impression. Déjà, nous en avons mieux que l'espérance; nous en avons la conviction. C'est dans cet esprit que nous terminerons ce rapport après avoir, toutefois, remercié ceux qui nous ont fait l'honneur de nous en confier la rédaction.

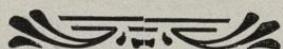


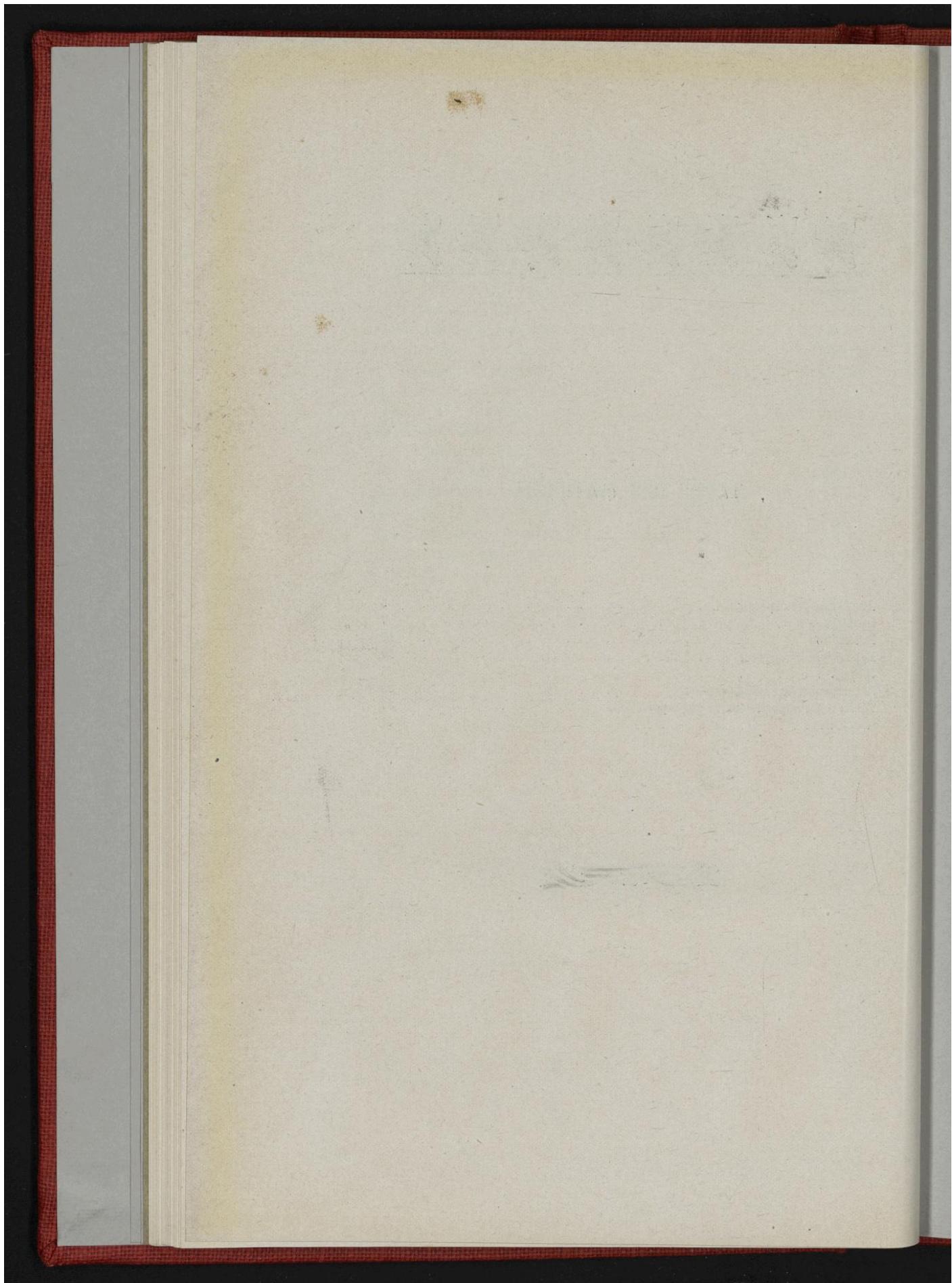


## TABLE DES MATIÈRES

---

Admission des exposants . . . . .	5
Installation . . . . .	7
Description . . . . .	11
Expositions étrangères . . . . .	19
Jury . . . . .	23
Récompenses aux collaborateurs . . . . .	33
Tableau des importations et des exportations . . . . .	37
Conclusions . . . . .	41





Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires